



29 janvier 2013 09:56 - Affaires générales
- Nouvelles - Administrations municipales - Politique et gouvernement
- Affaires juridiques

Déclaration de M. Robert Marcil face aux allégations de M. Lalonde à la Commission Charbonneau

MONTRÉAL, le 29 janv. 2013 /CNW Telbec/ - Face aux propos émis par M. Michel Lalonde, président de Génius de son passage à la Commission Charbonneau, je tiens à réitérer que je n'ai jamais reçu de somme d'argent de la part de celui-ci ni de tout autre intervenant. Par conséquent, voyant que ma crédibilité est remise en cause, j'annonce que je souhaite être entendu comme témoin à la Commission, et ce, dans les plus brefs délais.

Je tiens également à apporter les précisions suivantes :

- Au mois d'octobre dernier, j'ai rencontré les enquêteurs de la Commission Charbonneau et j'ai répondu à toutes leurs questions. Cependant, ces derniers ne m'ont pas encore convoqué à cet effet;
- Par souci de défendre ma réputation et de ne pas nuire à mon employeur, j'ai pris la décision de me retirer complètement de la gestion de tous les dossiers à caractère municipal au sein du Groupe SMi. Cela dit, je vais continuer de collaborer au développement d'autres dossiers sous ma responsabilité au sein de l'entreprise;
- Tout au long de ma carrière à la Ville de Montréal, j'ai toujours exercé mes fonctions avec la plus grande intégrité. Je peux laisser de fausses allégations venir entacher ma réputation et celle de mon employeur.

Je serai toujours disponible à collaborer pleinement avec les procureurs de la Commission Charbonneau afin de démentir, preuves à l'appui, chacune des allégations prononcées par M. Lalonde.

Je réserverai tous mes commentaires pour la Commission Charbonneau. Par conséquent, je n'accorderai aucune entrevue sur ce sujet.

Robert Marcil

SOURCE : M. Robert Marcil

URL raccourcie <http://cnw.ca/ObDLM>